

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 21/10/2013

Réception par le Prefet : 21/10/2013

Publication : 25/10/2013



Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation

Ludovic LIONS

Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N°CG-2013-4-6-3

Séance du vendredi 18 octobre 2013

# Conseil Général Haut-Rhin

Communication  
au Conseil Général

## COMMUNICATION RAPPORT D'OBSERVATIONS DEFINITIVES DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES SUITE AU CONTROLE DANS LE CADRE DE L'ENQUETE AGENDA 21 ET PROJETS TERRITORIAUX DE DEVELOPPEMENT DURABLE -

Le Conseil Général,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
  - VU les articles L 243-5 du Code des juridictions financières,
  - VU le rapport d'observations définitive de la Chambre Régionale des Comptes suite à l'enquête « *Agenda 21 et projets territoriaux de développement durable* »,
  - VU le rapport du Président du Conseil Général,
- donne acte au Président du Conseil Général du Haut-Rhin de la communication relative au rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes dans le cadre l'enquête « *Agenda 21 et projets territoriaux de développement durable* ».

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER